

PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN
PSYCHIATRIE

EXPERT INTERVENANT :

Juriste en droit de la santé



Distanciel
28 et 29 septembre 2027

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE



2 jours



1 205 € TTC



28-29/09/2027 - Distanciel



Disponible en INTRA

> OBJECTIFS

- Maîtriser les règles essentielles régissant la prise en charge des mineurs en psychiatrie pour assurer une prise en charge appropriée et légale
- Sécuriser les pratiques professionnelles : adopter des méthodes pour sécuriser juridiquement les interventions et améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge
- Identifier les situations complexes : reconnaître les défis juridiques spécifiques et appliquer des recommandations pratiques pour les gérer efficacement

> PROGRAMME

- I. MAÎTRISER LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE
 - Identifier les principes et les limites de l'autorité parentale
 - Garantir le respect des droits des patients mineurs en psychiatrie (information adaptée, participation aux décisions, accès au dossier)
 - Distinguer consentement, assentiment du mineur et consentement des titulaires de l'autorité parentale ; repérer les cas de désaccord
 - Articuler secret médical, confidentialité vis-à-vis des parents et partage d'informations au sein de l'équipe (traçabilité des échanges)
 - Intégrer la protection de l'enfance : repérer les situations de danger, modalités d'information préoccupante / signalement et conduite à tenir en urgence
- II. GÉRER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS : RECOMMANDATIONS PRATIQUES ET CONDUITES À TENIR
 - Situations complexes liées à l'admission des mineurs en psychiatrie : modalités d'admission (libre/contrainte), désaccord parental, mineur isolé, urgence
 - Situations complexes liées à la délivrance des soins aux mineurs en psychiatrie : refus de soins, interruption de traitement, recours aux soins somatiques
 - Situations complexes liées au déroulement du séjour des mineurs en psychiatrie : droits au quotidien, scolarité, visites, objets dangereux, fugue, violences/intra-familiales
 - Situations complexes liées à la sortie des mineurs en psychiatrie : sorties autorisées, sortie contre avis médical, continuité des soins, information des partenaires, risque suicidaire
 - Situations complexes dans les relations avec les familles des mineurs en psychiatrie : place des parents, information partagée, médiation en cas de conflit, parents séparés, violence/menaces, cadre des visites
 - Situations complexes dans les relations avec les différentes instances : ASE, PJJ, juge des enfants, Éducation nationale, médecin traitant/pédiatre, urgences, police/gendarmerie
- III. SÉCURISER LES INTERVENTIONS ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
 - Savoir actionner des leviers facilitant la gestion des situations complexes : réunion de synthèse, médiation, avis spécialisé, coordination partenariale
 - Disposer d'écrits formalisés et validés au plan clinique et juridique : traçabilité du consentement/assentiment, information délivrée, décisions collégiales, incidents/événements indésirables
 - Prévenir et gérer les situations à risque : évaluation suicidaire, auto/ hétéro-agressivité, fugue
 - Cadre, indications et traçabilité de l'isolement et de la contention
- IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Présentations détaillées des concepts juridiques et pratiques
- Analyses et échanges : Echanges de pratiques basées sur les expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Séance de questions-réponses
- Évaluation pré-post formation

> PROFIL DES INTERVENANTS

- Juriste en droit de la santé

> PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e)s
- Cadres supérieurs et cadres de santé
- Directeurs des soins
- Psychiatres
- Cadres et personnels socioéducatifs
- Personnels chargés de l'accueil
- Psychologues
- Directeurs d'établissement

LES + PHOSPHORIA

- Expertise juridique et pratique : formation dispensée par des juristes spécialisés et des professionnels de santé expérimentés
- Interaction et échange : sessions interactives permettant des échanges riches entre les participants et les formateurs
- Évaluation continue : suivi et évaluation des connaissances tout au long de la formation

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr

Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)ODPC n°1502

Référence module : MOD_00983 Spécificités de la prise en charge des mineurs en psychiatrie

Tarif individuel :	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00 ou 1 jour - 7h de 9h00 à 17h00
Notre offre exclusive : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	☐ 28-29/09/2027 - Distanciel

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▼ Civilité	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap :
☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.			☐ Oui ☐ Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

☐ Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité :	☐ Mme ☐ Mr ☐ Dr. ☐ Pr.	► Prénom :		► Nom :	
▼ Fonction (Métier) :		▼ Service ou Pôle d'appartenance :			
☐ Directeur des affaires médicales ☐ Directeurs des soins ☐ Dir/Resp de la formation continue		☐ Dir/Resp des ressources humaines ☐ Responsable administratif ☐ Autre :			
► Adresse e-mail (Obligatoire) :		► Téléphone (Obligatoire) :			

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

☐ Établissement	☐ Personne Physique		
► Raison Sociale :		► Numéro de SIRET :	
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :		► Ville :	

SERVICE FACTURATION

☐ Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :	► Téléphone :
▼ Frais d'inscription pris en charge par :		▼ Subrogation financière par :	
☐ L'Établissement ☐ Participant		☐ ANFH ☐ Autre OPCO ☐ Autre (préciser) :	
► Raison Sociale :		► Facturation sur Chorus Pro :	☐ Oui ☐ Non
► Adresse (numéro, voie et complément) :		► Si oui, N° d'engagement :	
► Code Postal :		► Ville :	► E-mail :

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les pages suivantes)

Fait à.....le	Fait à.....le
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR

PHOSPHORIA
par L'Entreprise Médicale

30 ans d'expertise & plus de 200 formations dédiées aux professionnels de santé

Phosphoria renouvelle chaque année son offre de plus de 200 modules dédiés à la transformation du secteur santé. Un savoir-faire construit aux côtés des établissements de santé, structures médico-sociales et collectivités locales.

Une expérience de formation éprouvée et mesurée

Avec 3 500 apprenants formés par an et un taux de satisfaction supérieur à 90 %, Phosphoria s'inscrit durablement comme un partenaire fiable et reconnu.

Des formations animées par des experts reconnus du terrain

Nos formations sont dispensées par plus de 180 formateurs actifs, professionnels médicaux et non médicaux (coach en management, experts en stratégie...), garantissant une expertise rigoureuse et immédiatement opérationnelle.

Une offre flexible pensée et adaptée aux contraintes des professionnels de santé

Nous proposons des formats inter et intra-établissement, sur-mesure et au catalogue, distanciel et présentiel, tous adaptés aux impératifs d'organisation et de continuité de service des établissements publics et privés.

Un ancrage renforcé par le groupe Eduform'Action

En intégrant un groupe accompagnant plus de 60 000 apprenants par an et fort de 5 domaines d'expertise en France métropolitaine et dans les territoires ultra-marins, Phosphoria bénéficie de ressources élargies et d'une solidité renforcée.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
ou
- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

